

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, le 7 janvier 2013, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, conseiller, Mme Christine Marchand, conseillère, Mme Gabrielle Carisse, M. Michel Dumont, conseiller, M. Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de M. André Henri, maire.

Absents : M. Serge Breton

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

2013-01-001

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Ordre du jour de janvier

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès verbaux
4. Traverse de motoneige sur les chemins municipaux
5. Maire suppléant
6. Rapport des Comités
7. Lettre subvention amie des Aînés
8. Nomination du représentant et du coordonnateur de la bibliothèque
9. Prolongement de l'embauche de l'aide secrétaire
10. Offre d'emplois
11. Dossier Pierre Lequin
12. Résolution pour demander à la MRC et à la SQ (Sécurité Publique) de revoir le mode de taxation.
13. Échéancier amendement des règlements
14. Embauche de Me Claude Caron pour l'année 2013
15. Embauche de M. Serges Leblanc, comptable pour l'année 2013
16. Mandat de graphisme CLD
17. Adhésion de la cotisation à Grobec 50.\$
18. Paiement des cotisations à la FQM, ADMQ et COMBECQ, CRSBP
19. Correspondance
20. Comptes du mois
21. Varia
 - a) Déneigement
 - b) Déclaration pécuniaire
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

2013-01-002

3. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES 3,10 ET 17 DÉCEMBRE

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Pierre Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil acceptent les procès verbaux des 3,10 et 17 décembre

2013-01-003

4. **Traverse de motoneige sur les chemins municipaux**

Considérant qu'il est essentiel pour les motoneiges de traverser ou de circuler sur les chemins municipaux à des endroits bien précis.

Considérant que les chemins sont de la Montagne, une partie : du chemin Gosford Sud situé entre le Lac Nicolet et le chemin du Village, Chemin du Lac Nicolet du quai jusqu'à l'intersection et chemin du Village, et du chemin du village jusqu'au dépanneur du coin dans le Village.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

D'autoriser la circulation des motoneiges sur les chemins ci-haut mentionnés.

2013-01-004

5. **Maire suppléant**

Considérant que le Conseil nomme un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

Considérant que le maire suppléant assiste en absence du maire aux rencontres de la MRC

Considérant que les personnes suivantes sont nommées pour l'année 2013

- Michel Prince pour les mois de janvier, février et mars
- Michel Dumont pour les mois d'avril, mai et juin
- Pierre Boisvert pour les mois de juillet, août et septembre
- Christine Marchand pour les mois d'octobre, novembre et décembre

Sur proposition de Pierre Boisvert, appuyé de Gabrielle Carisse il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que les conseillers ci-haut mentionnés soient nommés pour une période de 3 mois chacun.

2013-01-005

6. **Rapport des Comités**

Madame Christine Marchand, fait mention que le lancement de la politique familial aura lieu dimanche le 20 janvier. Que les réservations devront être faite au plus tard le 18 janvier à 16h.

Il est proposé par Christine Marchand, appuyée par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les frais encourus pour cette activité sont entièrement payés par la subvention du Mada

2013-01-006

7. **Lettre subvention amie des Aînés**

Sur proposition de Gabrielle Carisse, appuyée Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la directrice générale a la possibilité de vérifier auprès du Ministère les conditions pour présenter une demande de subvention qui doit corresponde aux actions prévues à la politique familiale.

2013-01-007

8. **Nomination du représentant et du coordonnateur de la bibliothèque**

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que M. Pierre Ramsay est nommé responsable de la bibliothèque et que Mme Gabrielle Carisse est nommée coordonnateur de la bibliothèque pour l'année 2013

2013-01-008

9. **Prolongement de l'embauche de l'aide secrétaire**

Il est proposé par Michel Prince, appuyée par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que l'embauche de Madame Sonia Lemay se prolonge jusqu'à ce que le poste soit comblé. D'une durée de 30 heures semaines qui est partagé 1/3 pour le culturel et les 2/3 pour le municipal.

2013-01-009

10. **Offre d'emplois**

Considérant que Madame Christine Marchand, responsable des relations humaines a présenté l'offre d'emploi aux membres du conseil avant d'en faire la publication.

Sur proposition de Gabrielle Carisse, appuyée par Christine Marchand, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que le comité de sélection sera composé de M. André Henri, maire, Mme Christine Marchand et M. Serge Breton. L'offre d'emploi est également acceptée par les membres du conseil.

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint (e) administrative / Agent(e) culturele
Municipalité Saints-Martyrs-Canadiens

Lieu de travail

13, chemin du Village
Saints- Martyrs- Canadiens
Québec GOP 1A1

Principales fonctions

Sous la responsabilité de la directrice générale, l'adjoint(e) administratif(ve) :effectue des tâches relatives au support administratif de la direction générale; effectue différentes tâches cléricales telle que la prise d'appel, le classement, les photocopies, la rédaction de correspondance et de procès verbaux, de comptes rendus et/ou autres documents; agit à titre de réceptionniste ; effectue la perception de taxes, les encaissements, les dépôts, la facturation, la réservation de locaux, la tenue de livre et la taxation générale :Accompli et collabore à toutes autres tâches : **municipal, culturel et politique familiale reliées à sa fonction ou demandée par sa supérieure la directrice générale.**

Exigences et conditions de travail

Niveau d'études : Collégial (AEC) ou équivalent
Terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : de 7 à 11 mois d'expérience
Description des compétences :

- Attestation d'étude collégiales en bureautique / comptabilité (minimum);
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Une expérience dans le milieu municipal constitue un **ATOUT**;
- Bonne connaissance de la suite Office :
- Connaissance du logiciel PG Mégagest constitue un **ATOUT**;

Le titulaire doit également posséder une bonne autonomie ainsi que la capacité à travailler en équipe.

Excellent jugement, sens développé du service à la clientèle, sens de l'organisation, discrétion, consciencieuse, assidue dans son travail et bon sens des responsabilités.

Salaire offert 11.00\$ l'heure
Nombre d'heures par semaine 30 h partagé entre le culturel/famille/et municipal.

Statut d'emploi ; permanent

Date prévue d'entrée en fonction 5 février 2013

2013-01-010

11. **Dossier Pierre Lequin (demande de correction à la MRC d'Arthabaska)**

Considérant qu'une demande nous a été transmise officiellement par M. Pierre Lequin, afin de corriger la situation sur les zones F10 et V8.

Considérant que la désignation du terrain en zone V8 n'avait pas été établie correctement lors du dépôt du plan d'urbanisme à la MRC. Avec les documents que nous avons en main, la superficie ne correspondait pas à la réalité.

Considérant que nous demandons à la MRC de rétablir la situation en apportant une correction à la zone V8 tel que décrit par la description technique incluse.

Considérant que la directrice générale a remis en main propre à M. Pierre Lequin les dispositions tel que mentionné au paragraphe suivant, M. Lequin accepte les dites conditions.

9.9 DISPOSITIONS APPLICABLES AUX TERRAINS AYANT UNE MARGE AVANT CONTIGÛE AU CHEMIN DU LAC NICOLET, À LA RUE DE L'ANSE, AU CHEMIN DE LA PENTE DOUCE OU AU CHEMIN GOSFORD

Lorsqu'indiqué à la grille des usages et normes, les marges avant et arrière pour les terrains ayant une marge avant contiguës au chemin du Lac Nicolet, à la rue de l'Anse, au chemin de la Pente douce ou au chemin Gosford sont établies comme suit :

- a) marge avant : quinze mètres (15m);
- b) marge arrière : sept virgule cinq mètres (7,5m).

De plus, une zone tampon d'une largeur équivalente à quatre-vingt pourcent (80%) de la largeur du terrain et d'une profondeur minimale de dix mètres (10m) à partir de l'emprise de rue doit être conservée dans son état naturel ou doit être revégétalisée avec des arbres, arbustes et végétations dans une densité minimale afin que le bâtiment principal ne puisse être visible distinctivement de la voie publique. Pour chaque terrain, le couvert forestier existant doit être conservé minimalement à cinquante pourcent (50%).

L'allée d'accès ne doit pas être perpendiculaire à la voie publique ou privé et doit être construite de manière sinueuse avec au moins un angle de virage situé à au moins dix mètres (10m) de l'emprise de rue qui doit avoir un rayon de courbure d'au moins soixante degrés (60°) afin que limiter le ruissellement vers la voie de circulation. Si la pente de terrain est de plus de vingt-cinq pourcent (25%), un bassin de sédimentation des eaux de pluie doit être aménagé dans un ou des angle(s) de virage de l'allée d'accès.

De plus, les terrains contigus au chemin du Lac Nicolet, à la rue de l'Anse, au chemin de la Pente douce et au chemin Gosford qui ne sont pas contigus au

Lac Nicolet doivent avoir une superficie minimale de huit mille mètres carrés (8 000m²) et une façade minimale de cent mètres (100 m).

Considérant que cette demande est conditionnelle aux respects de l'article 9.9

En conséquence Il est proposé par Michel Prince, appuyée par Christine Marchand résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande de M. Pierre Lequin soit transmise à la M.R.C

2013-01-011

12. Résolution pour demander à la MRC et à la SQ (Sécurité Publique) revoir leurs modes taxations

Attendu que M. Michel Dumont, fait mention qu'une demande de révision sur le mode d'imposition devrait être revue par la MRC et la Sécurité Publique du Québec.

Attendu que le mode de taxation présentement est sur l'évaluation pour les municipalités de petite taille ce n'est pas juste et équitable car il y a beaucoup moins de personnes qui utilisent les services puisque la population est beaucoup plus petite.

Attendu que présentement nous payons une quote part à la SQ qui est basée sur l'évaluation foncière ce qui est injuste car notre municipalité n'a même pas 50% de son territoire qui est construit, nous payons sur des terrains vacants qui n'ont rien de construit ce qui veut dire que jamais les policiers vont se rendre sur place pour un vol, violence conjugal ou autre.

En conséquence Il est proposé par Michel Dumont, appuyée par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous demandons aux deux paliers gouvernementaux de bien vouloir réviser leur mode de taxation de manière à ce qu'il soit plus équitable pour les petites municipalités. Nous leur suggérons que cela soit fait par la population.

13. Échéancier amendement des règlements

La directrice générale fait mention que l'assemblée publique aura lieu mardi le 15 janvier 2013 à 19h. Un avis public a été publié dans le journal La Nouvelle du 6 janvier 2013.

2013-01-012

14. Embauche de Me Claude Caron pour l'année 2013

Il est proposé par Christine Marchand, appuyée par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que le contrat de services avec Me Claude Caron est renouvelé pour l'année 2013.

2013-01-013

15. Embauche de M. Serge Leblanc, comptable pour l'année 2013

Il est proposé par Michel Prince appuyée par Pierre Boisvert résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que le contrat de services avec M. Serge Leblanc, comptable est renouvelé pour l'année 2013.

2013-01-014

16. Mandat de graphisme CLD

Considérant que le mandat avait déjà été remis au CLD pour effectuer les travaux de graphisme pour le lancement de la politique familiale.

Considérant que nous autorisons le paiement pour effectuer les travaux de graphisme, pour la politique familiale au montant de 1 975.\$ plus taxes.

Sur proposition de Christine Marchand appuyée par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que nous acceptons de payer la somme de 1972.\$ au CLD.

17. Adhésion de la cotisation à Grobec 50.\$

Les membres du Conseil ont décidé de ne pas adhérer pour l'année 2013.

2013-01-015

18. Paiement des cotisations à la FQM , ADMQ et COMBECQ, CRSBP

Considérant que les cotisations suivantes sont renouvelées pour l'année 2013.

Considérant que les coûts sont entièrement à la charge de la Municipalité.

Considérant que la Fédération Québec Municipal, transmet les informations aux élus municipaux,

Considérant que l'association des Directeurs Généraux du Québec, transmet divers informations et documents à la directrice générale, et donne droit à une diminution des coûts pour des formations,

Considérant que la Corporation des officiers municipaux du Québec, transmet des informations et documents à l'inspecteur municipal et donne droit à une diminution des coûts pour des formations,

Considérant que pour offrir le service de la bibliothèque une cotisation annuelle doit être payée au Réseau Biblio Centre du Québec.

Sur proposition de Christine Marchand, appuyée par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que le renouvellement et le paiement des associations ci-haut mentionnés est acceptés. Les paiement sont autorisés.

19. CORRESPONDANCE

1. Vœux du temps des fêtes
2. Biolab, analyses officielles eau usées
3. Biolab «Certificat d'analyses officielles Eau potable»
4. Desing Original, présentation magazine Maîtres d'œuvre/Région de Thetford
5. U.M.Q livre blanc municipal » L'Avenir a un lieu »
6. ADMQ Formation continue des DG
7. Invitation a participer à l'activité bénéfice du Réseau de prévention suicide des Bois-Francis Inc.
8. Dépôt de cadastre de Mme Luce Bourgeois
9. MRC D'Arthabaska, entrée en vigueur du règlement numéro 299
10. MRC D'Arthabaska, règlement numéros 301,302,303,305,et 306.
11. Bulletin d'information L'Arbre plus
12. Info bénévole
13. Invitation Ville Victoriaville
14. Campagne de promotion éducation des adultes.
15. Lettre de M. Réal Tremblay

2013-01-016

20. COMPTES DU MOIS (ACCEPTATION)

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Michel Prince, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les comptes du mois sont acceptés et les paiements sont autorisés.

COMPTES CONSEIL DE JANVIER 2013

4254	Pierre L. Ramsay (sem. du 02 au 08 déc.)	478,54 \$
4255	Thérèse Lemay (sem. du 02 au 08 déc.)	497,07 \$
4256	Concert'Action (paniers Noël)	300,00 \$
4257	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 25 nov. au 1er déc.)	150,00 \$
4258	André Henri (déplacement)	40,00 \$
4259	Thérèse Lemay (sem. du 09 au 15 déc.)	497,07 \$
4260	Pierre L. Ramsay (sem. du 09 au 15 déc.)	491,14 \$
4261	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 02 au 08 déc.)	150,00 \$
4262	Pierre L. Ramsay (ajustement du taux horaire)	698,10 \$
4263	Thérèse Lemay (4e sem. vacances)	521,51 \$
4264	Pierre L. Ramsay (sem. du 16 au 22 déc.)	491,14 \$
4265	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 09 au 15 déc.)	150,00 \$
4266	Thérèse Lemay (5e sem. vacances)	521,51 \$
4267	Pierre L. Ramsay (3e sem. vacances)	491,14 \$
4268	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 16 au 22 déc.)	150,00 \$
4269	Sylvie Berthaud (achat paniers, Place aux jeunes)	120,00 \$
4270	Thérèse Lemay (congés Noël)	434,47 \$
4271	Pierre L. Ramsay (congés Noël)	351,24 \$
4272	Thérèse Lemay (congés de maladie)	763,25 \$
4273	Pierre L. Ramsay (congés de maladie)	621,67 \$
4274	Société Canadienne des postes (lettres recommandées, timbres)	110,00 \$
4275	Thérèse Lemay (congés jour de l'An)	354,69 \$
4276	Pierre L. Ramsay (congés jour de l'An)	264,60 \$
4277	Thérèse Lemay (conciergerie / décembre 2012)	336,00 \$
4278	Brigitte Charpentier, agente culturelle (mois déc., 23 hres)	237,49 \$
4279	Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 23 au 29 déc.)	200,00 \$
4280	Brigitte Charpentier, agente culturelle (4 % au 31/12/2012)	258,98 \$
4281	Sonia Lemay, aide secrétaire (4 % au 31/12/2012)	185,29 \$
4282	A.R.L.N. Association des Résidents Lac Nicolet (subvention)	2 000,00 \$
4283	Aline Lemieux (soutien technique avec PG)	550,00 \$
4284	Épicerie du Coin (#815766 / repas Fêtes bénévoles bibliothèque)	489,77 \$
4285	CPU Design inc. (#273408 / code barre bibliothèque)	185,40 \$
4286	Camp Bauséjour (brunch Noël)	699,00 \$
4287	Didier Dumontier (#25-12 / musicien brunch Noël)	300,00 \$
4288	Martin Savoie Photographe (#12_046-SM / montage calendrier)	574,88 \$
4289	Imprimerie Héon & Nadeau Itée (#83722 / calendriers)	1 462,48 \$
4290	Entretien Général Lemay (#877513 / travaux borne sèche)	93,13 \$
4291	Jules Lehoux, Transport (#583918 / borne sèche)	597,87 \$
4292	Les pompes Garand (#214435)	173,04 \$
4293	N. Faucher Entrepreneur Électricien (#248)	483,21 \$
4294	Contrôle S.C.I. (#2255, #2267 / ingé. & dével. réfection trait. eau)	1 963,77 \$
4295	Extincteur Victo (#34381)	77,90 \$
4296	Solutions Zen média (#486 / mise à jour rôle taxation)	344,93 \$
4297	Carl Lefebvre, arpenteur-géomètre (#869 / virée Gosford Nord)	1 552,16 \$
4298	Métivier Urbanisme-conseil (#1121)	5 058,90 \$
4299	Tremblay Bois Mignault Lemay Avocats (#89202)	1 620,99 \$
4300	Les Avocats Caron Garneau Bellavance (#9897, #9898)	4 170,14 \$
4301	Bell Mobilité (cellulaire)	41,40 \$
4302	Biolab (eau potable 223,40\$ eaux usées 133,37\$)	356,77 \$
4303	Desjardins Sécurité Financière (assurances collectives / déc.)	641,81 \$

4304	Gesterra (#6042, #6058, #6144)	1 125,84 \$
4305	Groupe Pétrolier Desroches (#77994 / huile chauffage)	554,35 \$
4306	Hydro-Québec (salle municipale)	575,93 \$
4307	Hydro-Québec (puit de surface / aqueduc)	181,45 \$
4308	Hydro-Québec (éclairage public)	218,06 \$
4309	Hydro-Québec (Quai)	54,98 \$
4310	Hydro-Québec (station pompage / égout)	348,08 \$
4311	Mégaburo inc. (contrat service photocopieur)	209,32 \$
4312	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (compost oct., nov.)	675,00 \$
4313	Sogetel (téléphones & Internet)	256,10 \$
4314	S.C.A. Ham-Nord (quincaillerie)	16,07 \$
4315	André Henri, maire	800,00 \$
4316	Michel Prince, conseiller	317,25 \$
4317	Christine Marchand, conseillère	317,25 \$
4318	Gabrielle Carisse, conseillère	317,25 \$
4319	Serge Breton, conseiller	317,25 \$
4320	Michel Dumont, conseiller	317,25 \$
4321	Pierre Boisvert, conseiller	317,25 \$
4322	Excavation Marquis Tardif inc. (2e versement déneigement)	14 527,09 \$
4323	Entretien Général Lemay (2e versement déneigement)	2 299,92 \$
4324	CRSBP (contribution annuelle)	2 445,85 \$
4325	PG Solutions (contrat d'entretien & soutien / année 2013)	4 029,88 \$
4326	Ville de Victoriaville (entente service loisir & culture / 2013)	969,00 \$
4327	*****ANNULÉ***** (mauvaise impression, remplacé C#4335)	- \$
4328	Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (ord. & récupération / janv.)	2 360,33 \$
4329	Receveur Général du Canada (D.A.S. décembre)	1 400,73 \$
4330	Ministre du Revenu du Québec (D.A.S. décembre)	3 444,27 \$
4335	Bell Mobilité (pagettes / janvier) / (remplace C#4327)	38,68 \$

TOTAL 71 736,88 \$

21. VARIA

A titre d'information pour faire suite à certains commentaires négatifs pour le déneigement, la directrice générale a avisé l'épouse du contracteur de bien vouloir faire part à leur employé de faire attention aux poubelles et de réduire la vitesse, car plusieurs personnes se sont plaints de cette situation.

2013-01-017

22. Demande de M. Hermel Larrivée

Demande de M. Hermel Larrivée de pouvoir utiliser la salle les dimanches en après midi gratuitement pour faire de la musique.

Sur proposition de Michel Dumont, appuyé de Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que nous autorisons cette demande pour la durée de un (1) mois comme essai. A savoir si les personnes sont intéressées à participer à cette activité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Christine Marchand à 19h47